



# Mairie de La Saulce

BULLETIN MUNICIPAL JANVIER 2021

## Édito

### Chères Saulcetières, Chers Saulcetièrs,

**Ce début d'année 2021 marqué par la crise sanitaire qui s'éternise** et monopolise l'information au point de créer une véritable psychose dépressive généralisée, **n'est pas propice à l'optimisme.**

Cette situation se double d'une **recrudescence de la violence de nos sociétés tout autant inquiétante !** On peut alors comprendre pourquoi **les Français sont inquiets, déboussolés** et ont le moral « dans les chaussettes » !

Dans ce contexte, il me paraît grand temps que nos Politiques se comportent en véritables leaders, capables de montrer un cap non pas « à la petite semaine » comme ils le font depuis trop longtemps, mais sur le moyen et long terme, capables de se montrer à la hauteur des enjeux du monde, capables de redonner aux Français une fierté perdue à force de mauvais choix et de renoncements.

Il est temps que l'Etat régalien s'impose enfin, pour défendre les valeurs républicaines, et reconsidère sa politique de santé.

**Mais il est temps aussi que l'Etat beaucoup trop Jacobin, beaucoup trop centralisé, laisse enfin les communes, les départements, les régions, gérer les problématiques de terrain,** proche des préoccupations quotidiennes des citoyens.

Chers Administrés, vous en convenez tous, **La Saulce a les spécificités d'une commune semi rurale,** bien éloignées de Paris ou des grandes métropoles.

Pour autant **La Saulce a une belle carte à jouer,** celle d'un bourg agréable à vivre, désenclavé par l'A51, porte d'entrée du département, plaque tournante économique et stratégique ouverte sur la méditerranée et l'Italie du nord.

**Chers Saulcetièrs, jouons cette carte ensemble et avec enthousiasme !**

Il y a 2 ans vous nous avez élus avec un programme constitué de projets structurants à 10, 20 et même 30 ans pour conduire La Saulce vers le développement,

la réussite et le bien-vivre. Car j'en suis persuadé, un Maire doit avoir une vision à moyen et long terme de sa commune.

**Cette année 2021 verra donc votre municipalité poursuivre le programme proposé en 2019 et que vous avez conforté en mars 2020 en nous réalisant.**

C'est ainsi que **3 projets majeurs** seront mis en route dès l'automne :

- La création d'une **salle de la culture et des festivités**
- L'aménagement de **l'entrée nord du village**
- La création d'un **pôle santé**

Complétés par des réalisations importantes **pour votre confort au quotidien** (la fibre optique, amélioration de la voirie, 2<sup>ème</sup> tranche de l'éclairage du chemin du Riou en photovoltaïque, un 2<sup>ème</sup> panneau d'information électronique, la révision simplifiée du PLU, etc...).

De plus, nous ferons tout pour **redonner vie à notre village** en soutenant nos commerces de proximité, nos associations, et en apportant un maximum d'animations dans le respect des contraintes sanitaires mais sans jamais « baisser les bras ».

Enfin je vous le dis à nouveau, **gardez confiance, respectez scrupuleusement les gestes barrière, la distanciation, le port du masque, aérez votre appartement, votre bureau et faites-vous vacciner... tout ceci est indispensable, mais restez positifs !** nous sortirons de la crise plus fort si nous le voulons tous ensemble intensément.

BERNANOS a écrit « on ne subit pas l'avenir, on le fait ».

**En 2021, je vous propose de faire ensemble La Saulce de demain.**

Mon équipe municipale, mes agents et moi-même vous souhaitons une très bonne année.

Bien à vous.

Le Maire  
**Roger GRIMAUD**





## UNE SURPRISE POUR LES ENFANTS DE L'ÉCOLE

En ce dernier jour de classe de l'an 2020, l'école du village était en effervescence. Cette année le Père Noël a innové en déléguant sa tournée à une équipe féminine, particulièrement attentionnée et dévouée.

Cette dernière a accompli une mission de la plus haute importance à savoir la distribution tant attendue des présents de Noël pour le plus grand bonheur des enfants.

Les cadeaux offerts par la municipalité comprenaient entre autres, des livres et des friandises.

Contexte sanitaire oblige, en plus du traditionnel bonnet rouge à pompon, nos « mères Noël » avaient revêtu l' incontournable masque chirurgical et ont pris soin de respecter les gestes barrières. Intermède convivial à la veille des congés de fin d'année permettant d'oublier quelques instants la morosité de ce millésime 2020.



## Rentrée scolaire dans le contexte particulier de la CODIV 19

Carole Lamboglia, 2<sup>ème</sup> adjointe en charge des affaires scolaires, nous présente les modalités de cette rentrée bien particulière en période de crise sanitaire : « La rentrée scolaire 2020-2021 s'est passée sous un soleil radieux, dans la bonne humeur, la joie de se retrouver et de reprendre le chemin de l'école pour certains, pour d'autres notamment les plus petits quelques larmes ont coulé mais une fois en classe le chagrin a disparu et les jeux sont devenus le nouveau centre d'intérêt. Les restrictions sanitaires ont été respectées. Les enfants ont été accueillis à l'extérieur de l'école devant les portails par les instituteurs et ils ont rejoint leurs classes une fois l'effectif au complet.

152 enfants sont inscrits à l'école pour cette année, 7 classes, la répartition est la suivante :

CM1/CM2 : 24 élèves - CE2/  
CM1 : 25 élèves - CE1 : 19  
élèves - CP : 19 élèves  
MS/GS : 24 élèves - PS/  
MS : 21 élèves - TPS/PS :  
20 élèves (6 TPS + 14 PS)  
3 ATSEM à plein temps dans  
les classes de maternelle.

Le personnel de l'école est constitué de 8 agents (dont 3 ATSEM) + 2 personnes en renfort à la cantine.

Cette année nous avons décidé de mettre en place une troisième cantine afin de respecter au mieux les règles sanitaires, éviter le brassage des élèves et respecter, dans la mesure du possible, la distanciation à table. Nos agents sont conscients de la situation et font le nécessaire pour que les enfants mangent dans de bonnes conditions et que le temps périscolaire soit un moment agréable pour les enfants.

Quelques modifications pour le permis à points (règles élémentaires de la vie en collectivité) qui est en vigueur pour tous les services périscolaires. En cas de non-respect des règles des points sont perdus,



les parents sont alors avertis le lendemain matin par SMS et informés de la raison. Il est précisé également le nombre de points restants (voir règlement cantine-garderie).

Reste à la charge des parents de faire comprendre à leurs enfants l'importance du respect des règles en collectivité.

Autre nouveauté aussi à partir du 04/01/2021 pour le règlement des factures de la cantine/garderie.

Les modalités d'inscription ne changent pas en revanche une facture unique cantine et garderie sera éditée. La facture pourra être

payée par tous les moyens de règlement : carte bancaire en ligne, carte bancaire et espèces dans les bureaux de tabac et chèque, CB, et espèces au Trésor Public de Tallard. Le prélèvement automatique sera aussi proposé.

Enfin l'aide aux devoirs est toujours d'actualité, il faut inscrire vos enfants à partir des documents transmis par la mairie pour une période définie.

Je remercie les instituteurs qui participent à ce dispositif, les enfants et les parents sont ravis de la mise en place de ce service qui a beaucoup de succès. »



# Aménagements en cours



## Aménagement du sentier de la tour du Guet « Saulce Vieille »

A l'automne, ont été réalisés les travaux d'aménagement du sentier d'accès et de mise en valeur de la tour du guet de Saulce Vieille. Ce projet intègre « le plan départemental des espaces, sites et itinéraires des Hautes-Alpes ».

Le coût total de ces travaux est de 80 K€ comprenant l'aménagement du sentier, l'éclairage de la tour et la signalétique. La Commune a obtenu des subventions à hauteur de 52 K€ (état, département, etc) et l'autofinancement représente 28 K€. Ces travaux d'aménagement permettent d'accéder à la tour du Guet depuis le cœur du village. Une ballade accessible au plus grand nombre pour profiter d'un panorama exceptionnel sur le village et la vallée.



## OPÉRATIONS ZONES D'ACTIVITÉ GANDIÈRE ET LA BEAUME

Au cours du dernier trimestre 2020 ont été encaissés les fonds relatifs à deux cessions sur la ZAC de Gandière pour un montant global de 549 369 €.

Plusieurs opérations sont en cours de négociation et les ventes en découlant devraient être effectives au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2021.



## ZOOM SUR LES SERVICES TECHNIQUES DE LA COMMUNE

Bernard Long, 1<sup>er</sup> adjoint est notamment en charge des travaux et des espaces verts. Il pilote et coordonne les actions des Services Techniques.

Les Services techniques sont avant tout un service public destiné à améliorer le cadre de vie des habitants de notre commune en mettant en œuvre la politique de nos élus.

Placé sous la direction du responsable, les 5 agents qui ont pour mission :

- Les bâtiments communaux (réfection de salle, réparation tout corps d'état, gestion et entretiens des Aires de jeux,
- La voirie (propreté des espaces publics, signalisation horizontale et verticale, bouchage des trous, déneigement),



- Les espaces verts (plantation et arrosage, tonte et taille, ramassage des feuilles, réfection des jeux de boules),
- L'eau potable (ouverture et fermeture de compteur, relevé des consommations, réparation sur le réseau),
- Les Manifestations (état des lieux lors de location de salle, installation et rangement de matériel (barnum, estrades, tables, chaises, ...), illuminations pour Noël, Fête Votive, installation du boulo-drome Hivernal).

Un coup de jeune a été donné aux différents boulo-dromes du village avec le remplacement des « poutres » qui servent de contour pour les jeux.



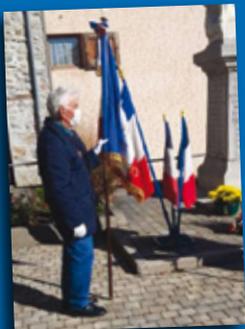
## Hommage au porte drapeau M. Raymond Silve

Nous souhaitons rendre un hommage appuyé à M. Raymond Silve, enfant du pays, répondant présent en qualité de porte-drapeau lors de chaque cérémonie commémorative. A son dévouement, son humilité et son esprit républicain.

Pour mémoire, Raymond, fringant retraité de 85 ans, a servi sous le drapeau français en Afrique du nord de mai 1956 à fin 1958. Est membre adhérent de la FNACA (Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie).

Raymond au nom de la municipalité nous vous remercions pour votre engagement et espérons célébrer

encore de nombreuses commémorations en votre présence.



## Cérémonie du 11 novembre

La commune de La Saulce a procédé comme il se doit à la célébration du 102<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice de 1918.

Situation sanitaire oblige, la cérémonie s'est tenue en comité restreint en présence du porte drapeau Raymond Silve, des élus locaux, de représentants de la gendarmerie et des pompiers.

Le maire Roger Grimaud, au travers de son discours, a rendu hommage aux morts pour la France et aux anciens combattants.

Il a également évoqué la période actuelle troublée par les actes de terrorisme avec une pensée pour les victimes et notamment la mémoire d'un saulcétier, M. François Barthelet, victime en 1993 d'un lâche assassinat commis sur le territoire algérien alors que ce dernier accomplissait son travail en vue de l'amélioration de l'électrification dans l'Oranais.

Appuyant son discours sur la chanson de Gilbert BECAUD, « l'indifférence ».



Appelant notre nation à se ressaisir, au sursaut républicain pour défendre nos valeurs démocratiques dans le respect de la laïcité face à ces attaques intolérables et lâches qui ne cessent de se répéter.

Rappelant ainsi qu'il était nécessaire de réagir et, que quel que soit l'épreuve que traverse aujourd'hui le pays, il est toujours important de conserver les grands moments de communion nationale qui structurent notre imaginaire commun.

## Tribune des élus d'opposition « avec vous pour la saulce »

Après une année 2020 difficile sous fond de crise sanitaire, économique et sociale inédite, qui nous aura tous profondément et durablement marquée, avec parfois hélas des drames personnels ou autres, comme nous l'avons connu à l'EHPAD de La Saulce. L'heure est à formuler des vœux pour que l'année 2021 soit une année d'espoir.

Plus que jamais nous souhaitons à chacune et chacun d'entre-vous, la santé, en premier lieu, le bonheur et la réussite dont auront

notamment besoin nos artisans, commerçants, chefs d'entreprises et agriculteurs pour un indispensable rebond économique.

En tant que conseillers municipaux, nous tenons à vous dire, que si vous avez besoins de nous parler, de nous contacter nous répondrons présents.

Ses vœux que nous vous présentons aujourd'hui seront, nous l'espérons, encore plus appréciables que d'habitude.

Mais aussi, sans vouloir jouer les oiseaux

de mauvais augure, nous formulons le vœu, que vous ne receviez pas de mauvaises surprises dans vos boîtes aux lettres durant ses prochaines semaines et ses prochains mois... Notre petit doigt nous dit que certains «cadeaux» faits de manière électoraliste sont généralement à payer un jour.

En attendant, nous vous souhaitons une excellente année 2021 à tous.

*Thierry PLETAN, Martine FLOUROU, Franck LAGIER, Eva SIROT.*

# Festivités, animations et culture

## Des animations au sein du village

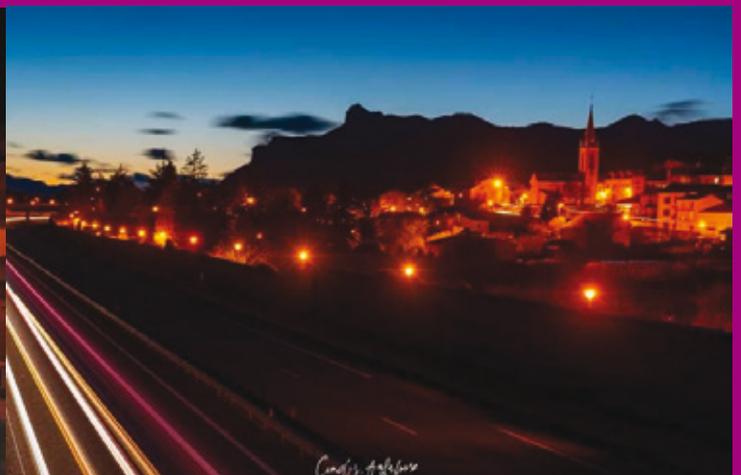
« La Saulce Animation » a organisé un concours de décorations de Noël pour les jardins et les balcons du village. Le jury est passé voir les décorations le 21 décembre et a attribué un lot à chaque participant.



A l'approche des fêtes, le Père Noël était de passage à La Saulce où il a fait le tour du village. Les enfants ont pu profiter de faire un tour de calèche.

## Illumination du village

Comme à l'accoutumée notre village se pare le long de l'artère principale ainsi que dans divers quartiers de ses décorations de Noël. En cette période morose, ces éclairages extérieurs donnent un air festif pour clore l'année et débiter la prochaine. Régulièrement, notre commune renouvelle et améliore ses illuminations afin d'apporter de la nouveauté et d'optimiser la consommation énergétique. Ce sont nos agents techniques qui se chargent avec dextérité de cette opération.



## Congrès des Maires ruraux



La municipalité de La Saulce a été honorée de recevoir à l'espace Marcel Lesbros le Ministre en charge de la ruralité M. Joël Giraud et la préfète des Hautes-Alpes Mme Martine Clavel tous deux présents à l'assemblée générale annuelle de l'association des maires ruraux de France des Hautes-Alpes qui s'est tenue samedi 10 octobre.

Un petit déjeuner d'accueil a été servi aux participants avant les travaux dédiés.

M. Roger Grimaud, 1<sup>er</sup> édile de La Saulce, a souhaité la bienvenue aux participants et a fait part de l'honneur pour sa commune de recevoir un ministre.

L'assemblée comptait une cinquantaine de participants principalement des maires du département ainsi que M. le sénateur Jean-Michel Arnaud, Mesdames les députées Pascale Boyer et Claire Bouchet, la vice-présidente de la région Sud, Mme Chantal Eymoud, le vice-président du CD 05 Marcel

Cannat, les conseillers départementaux du canton de Tallard, Mme Patricia Vincent et M. Rémi Oddou et le vice-président de la communauté d'agglomération M. Christian Hubaud.

Dans son discours introductif, M. Grimaud a tenu à rappeler les problématiques rencontrées au quotidien par les élus locaux et a alerté M. le ministre et Mme la préfète sur un certain nombre de sujets majeurs auxquels sont confrontés les territoires ruraux et sur la nécessité de renforcer et clarifier les liens Etat-collectivités en vue d'améliorer les actions concrètes au plus près de la population et replacer les habitants au cœur de la cohésion territoriale.

Au terme de l'AG, un débat sous forme d'un jeu de questions/réponses fut initié, durant plus d'une heure dans une ambiance conviviale et constructive, entre M. le ministre, Mme la préfète et les élus ruraux.

Cet échange fut l'occasion d'aborder de nombreux sujets ayant trait à la ruralité tels que :

la compétence de l'eau, le maintien des écoles en zones rurales, l'autonomie budgétaire, le pastoralisme et la cohabitation avec le loup, la biodiversité, le tourisme, le numérique, le transport ferroviaire, le plan France relance initié pour soutenir l'économie, l'emploi et la transition énergétique face aux conséquences néfastes et plurielles engendrées par la Covid, etc.

Par ailleurs, le projet à l'étude d'implantation d'une maison France services porté par la municipalité de La Saulce a reçu un franc soutien de la part du représentant gouvernemental. Cette matinée studieuse s'est conclue par un apéritif agrémenté d'un buffet champêtre faisant la part belle aux produits locaux.



## Noël des aînés

Colis de Noël à destination des aînés. Au vu du contexte particulier lié à la Covid-19, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a décidé d'opter pour la distribution d'un colis gourmand en lieu et place du traditionnel repas de Noël. Les colis ont été distribués en amont des fêtes de fin d'année par les membres du CCAS dans le strict respect du protocole sanitaire (port du masque, gestes barrières, etc.).



Idée vertueuse consistant à s'approvisionner auprès des commerçants locaux en l'espèce auprès de « La Table de Vincent » dont la spécialité est la vente de produits du terroir de qualité.

## Supérette Proxi : commerce essentiel

« Indispensable », voilà le terme qualifiant le mieux nos commerces de proximité du quotidien.

Dans le contexte sanitaire que nous connaissons depuis mars 2020, nous souhaitons, au travers de ce numéro, saluer le savoir-faire de notre magasin local et à taille humaine Proxi.

M.Renaud Lenoury, créateur fin 2016 et gérant de la supérette Proxi, a su démontrer par sa disponibilité et son professionnalisme couplés à la qualité des produits, dont un grand nombre local, et services qu'ils offrent à sa clientèle combien son activité était essentielle pour notre village.

En outre, au-delà de la notion de service de proximité, il contribue positivement au dynamisme, à l'attractivité et à l'animation de notre commune sans oublier un rôle de lien social. Valeurs phares symbolisant on ne peut mieux le « vivre ensemble ».

Votre magasin Proxi a récemment réorganisé son espace de vente afin de répondre au mieux aux attentes de ses clients. En outre, une belle complémentarité avec le restaurant Chez



Lili, puisque vous pouvez retrouver chaque jour des plats à emporter confectionnés par le chef Laurent GUY.

**Les horaires d'ouverture demeurent inchangés du lundi au vendredi 8h30-12h30 et 15h30-19h30 et le dimanche matin de 9h à 12h30.**

**Site web : <https://proxi-lasaulce.business.site/>**

## La collecte et gestion des déchets : une compétence de la communauté Gap-Tallard-Durance

**La Communauté d'Agglomération gère la compétence «Déchets» sur les 17 communes du territoire «Gap-Tallard-Durance» incluant :**

### LES ORDURES MÉNAGÈRES, LES DÉCHETS À RECYCLER DANS LE CADRE DU TRI SÉLECTIF :

- les emballages ménagers,
- le verre,
- le papier..

### LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL ET LE COMPOSTAGE COLLECTIF

#### - TROIS DÉCHETTERIES :

- La Déchetterie de Patac à Gap : pour les particuliers
- La Déchetterie de la Flodanche à Gap : pour les particuliers
- La Déchetterie des Piles à Tallard : pour les particuliers et les professionnels (accès payant pour les professionnels)

### LES DÉCHETS DES PROFESSIONNELS



La collectivité poursuit son programme d'aménagement en conteneurs enterrés et semi enterrés dans le but de rationaliser la collecte des déchets.

Des adaptations des circuits de collecte en benne traditionnelle sont réalisées progressivement afin d'optimiser la collecte sur l'ensemble du territoire.

C'est à ce titre qu'en fin d'année 2020, malgré le peu d'enthousiasme de votre Maire et de son équipe, notre commune a vu la substitution de l'ensemble des bacs roulants d'ordures du lotissement des Caires par un dispositif de conteneurs semi-enterrés localisé à proximité du stade.

### RAPPEL DE GESTES CIVIQUES :

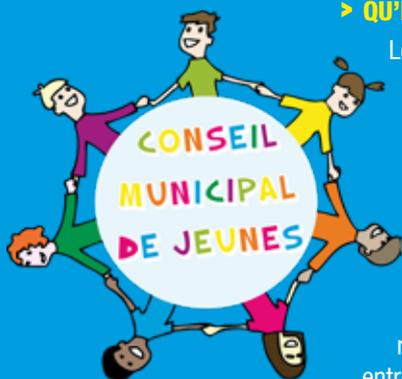
- Il est formellement interdit de déposer des sacs de déchets ou des objets encombrants au pied des points de collecte,
- Les déchets ménagers doivent impérativement être conditionnés dans des sacs poubelle avant d'être jetés dans les conteneurs,
- En adoptant un tri sélectif et respectueux des consignes, vous contribuez à la préservation de notre environnement et évitez un renchérissement du coût de ramassage et de traitement répercuté in fine sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.



## CONSEIL MUNICIPAL JEUNES :

**Viens t'investir dans les projets de ta commune !**

En 2021, le travail sur la création du Conseil Municipal Jeunes va débuter !



### > QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Conseil Municipal des Jeunes est un dispositif de participation à la vie locale pour jeunes.

Il constitue un véritable lieu d'apprentissage de la démocratie locale et apporte aux jeunes une connaissance de la vie locale et des institutions républicaines grâce à une réflexion et une action en collaboration avec les élus et les services municipaux, les institutions et les associations locales. Un Conseil de Jeunes favorise aussi le rapprochement entre les générations et le dialogue entre les citoyens.

### > QUEL RÔLE ?

Faire entendre la voix des jeunes, mieux connaître leurs désirs :

- Participer à la vie politique en proposant des projets dans la vie locale,
- Travailler sur la mise en place de ces projets en participant à des réalisations concrètes,
- Faire vivre une instance participative rassemblant des jeunes et des acteurs locaux.

**Tu as entre 10 et 16 ans, et tu es intéressé pour participer au Conseil Municipal Jeunes, complète le coupon-réponse et dépose le à la Mairie ou envoie-le par mail à : [mairie@lasaulce.fr](mailto:mairie@lasaulce.fr).**

## État Civil

### ILS SONT NÉS

**Léna GRAND** née le 17/11/2020

### ILS NOUS ONT QUITÉS

**VOLLAIRE Marcelle née PACI**  
le 01/10/2020

**SERRE Raymonde née CAPELLI**  
le 01/10/2020

**PASCAUD Laura née MENSA**  
le 06/10/2020

**PELLOUX Jeanne née GIVAUDAN**  
le 15/10/2020

**ARMELLIN Lucien**  
le 30/10/2020

**FAVIER Yvonne née CHEVALLIER**  
le 13/11/2020

**BONTOUX Solange née GERTOUX**  
le 29/11/2020

**PELLOUX Claude** le 12/12/2020

## Agenda

En raison du contexte sanitaire, aucune animation n'est prévue à ce jour.

## Infos utiles

### HORAIRES SERVICES MUNICIPAUX

#### MAIRIE

(jusqu'à nouvel ordre en raison du couvre-feu lié au COVID-19) :  
accueil du public du LUNDI AU VENDREDI DE 09H00 À 12H00 (fermé l'après-midi).

#### MÉDIATHÈQUE

(jusqu'à nouvel ordre en raison du couvre-feu lié au COVID-19) : lundi de 15h30 à 17h45  
Tél : 04.92.21.90.81 - Mail : [mediatheque@lasaulce.fr](mailto:mediatheque@lasaulce.fr)

### INFOS UTILES

**CABINET INFIRMIER : 06 07 85 27 22**

**PHARMACIE DE LA SAULCE : 04 92 54 25 15**

**POMPIERS : 18**

**SAMU : 15**

#### PORTAGE DES REPAS

Le CCAS met à disposition un service de portage de repas à domicile. Les repas sont préparés par un traiteur local. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le CCAS, en Mairie au 04.92.54.20.13

#### TRANSPORTS EN COMMUN

Tous les transports du réseau en bus sont gratuits et desservent très régulièrement le village. Le guide est disponible en Mairie. Les horaires, lignes et arrêts sont indiqués sur le site de l'agglomération Gap, Tallard Durance.



# La Saulce

Le Village - 05110 LA SAULCE  
Tél. : 04 92 54 20 13 / Fax : 04 92 54 21 41  
[mairie@lasaulce.fr](mailto:mairie@lasaulce.fr)

Retrouvez toute l'info de votre commune sur [www.lasaulce.fr](http://www.lasaulce.fr)

Éditeur : Mairie de La Saulce - Dépôt légal n°2001-08  
Conception / Réalisation : Païta Communication  
Directeur de publication : Roger GRIMAUD  
Ont participé à la rédaction de ce numéro : Comité de rédaction  
Photos : Élus, employés municipaux, membres du CCAS, présidents et membres des associations de La Saulce.  
Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.